

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 2482 /JUST.

Astrida, le 27 septembre 1951

ASTRIDA



1948

Objet:

Affaire Ndengeyingoma.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

En réponse à votre lettre n°1675/Just.  
du 20/7/51, j'ai l'honneur de vous faire savoir que  
Ndengeyingoma n'a pu être découvert en territoire  
d'Astrida.

L'Administrateur de Territoire,

p.o.

Monsieur l'Administrateur  
du Territoire

à

NYANZA.